



Séance du 27 avril 2017 à 17 heures
Commune de Fontanes – Bibliothèque

Aujourd'hui, Vingt-sept avril deux mille dix-sept, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de Fontanes – Bibliothèque

Etaient présents :

52 titulaires dont 5 possédant une procuration
4 suppléants dont 0 possédant une procuration

• TITULAIRES :

ARCAMBAL	M. LABRO Didier (procuration de M. DIZENGREMEL), Mme TEULIERES Marcelle
BELFONT-LA RAUZE	Mme FOURNIER Martine, M. NOUAILLES Serge, M. ANNES Jean-Pierre,
BOISSIERES	M. PARNAUDEAU Willy
BOUZIES	M. RAFFY Gilles,
CAHORS	M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LAGARDE Geneviève, M. MUNTE Serge, Mme LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel, M. BOUILLAGUET Vincent, Mme FAUBERT Françoise (procuration de Mme LENEVEU Hélène), M. SAN JUAN Alain, Mme BOYER Noëlle, Mme HAUDRY Sabine, M. DELPECH Bernard, Mme LOOCK Martine, M. COUPY Daniel, Mme BONNET Catherine, M. MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte,
CALAMANE	M. DUJOL Jean-Paul,
CATUS	M. TAILLARDAS Claude, M. VAZ Victor,
CIEURAC	M. PEYRUS Guy,
CRAYSSAC	M. JOUCLAS Guy,
DOUELLE	M. TREIL Jean,
ESPERE	M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,
FONTANES	Mme VALETTE Roselyne,
FRANCOULES	M. GUILLEMOT Jean-Luc,
GIGOZAC	M. MOLINIE Romuald,
LABASTIDE MARNHAC	M. JARRY Daniel,
LAMAGDELAINE	Mme ARNAUDET Véronique (procuration de Mme LANES), M. CORMANE Jean-Pierre,
LE MONTAT	M. MOUGEOT Jean-Paul, Mme VANBESIEN Joëlle,
LES JUNIES	Mme SIMON-PICQUET Agnès,
LHERM	M. REIX Jean-Albert,
MAXOU	M. VIVIER Jean-Luc,
NUZEJOUS	Mme DESSERTAINE Brigitte,
PRADINES	M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine (procuration de Mme LAPORTE-CAVELLE), M. STEVENARD Daniel,
ST DENIS CATUS	M. FIGEAC Philippe,
ST GERY-VERS	M. GILES Jérôme, M. BORIES Olivier,
ST MEDARD	M. FERNANDEZ Pierre,
TOUR DE FAURE	M. PECHBERTY Jean-Jacques,
TRESPoux-RASSIELS	M. LAVAU Pascal (procuration de M. DIOT),

• SUPPLEANTS :

CAILLAC	Mme MARTIN Caroline,
CIEURAC	M. GARD Michel,
LHERM	Mme SALANIE Jacqueline,
TOUR DE FAURE	M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents :

25 titulaires - 18 suppléants

BOISSIERES	Mme GARRIGOU Isabelle,
BOUZIES	Mme MARMIESSE Yvette,

CABRERETS
CAHORS

M. SEGOND Dominique, M. PAULIN Peter,
Mme BOUX Catherine, M. SINDOU Géraud, Mme LENEVEU
Hélène, M. TESTA Francesco, M. COLIN Henri, Mme DUPLESSIS-
KERGOMARD Elise, M. DEBUISSON Guy, Mme LE QUENTREC
Yannick, Mme EYMES Isabelle,

CAILLAC
CALAMANE
CRAYSSAC
DOUELLE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOZAC
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
LES JUNIES
MAXOU
MECHMONT
MERCUES
MONTGESTY
NUZEJOLS
PONTCIRQ
PRADINES
ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST MEDARD
ST PIERRE LAFEUILLE
TRESPoux-RASSIELS

M. TILLOU José,
M. FAURE Jean-Pierre,
M. FOURNIER Christian,
Mme LANES Bénédicte,
M. PLANAVERGNE Jean-François,
M. COMBET Gil,
M. OUVRARD François,
M. CANCEIL Philippe, Mme SOLIVERES Hélène,
Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
M. BARDINA Fabien,
M. CHASTAGNOL Gérard,
M. PRADDAUDE Jean-Paul, M. PONS Stéphane,
M. DIZENGREMEL Ludovic, Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,
M. GALTHIE Jean-Noël, M. LEFEBVRE Jean-Yves,
M. BESSEDE Arnaud,
M. CHATAIN Thierry, M. SOULIER Yves,
Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique, M. LIAUZUN Christian,
M. MIQUEL Gérard, M. DECREMPS Frédéric,
M. RAFFY Bernard,
M. CICUTO Daniel,
M. GILBERT Joël, M. BONNET Frédéric,
M. DIOT Fabrice,

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Développement Touristique

Objet : Convention d'objectifs et de moyens entre la Communauté d'agglomération du Grand Cahors, l'Office de tourisme et l'association PaléoAquitania pour la gestion de la Plage aux Ptérosaures – attribution de Subvention 2017

A été adopté à l'unanimité

Affiché au
GRAND CAHORS le :

04 MAI 2017



AR PREFECTURE

046-200023737-20170427-15_27_04_2017-DE
Recu le 02/05/2017

Délibération n° 15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 27 avril 2017
Rapporteur : Michel SIMON

Rédacteur : Elisabeth ESPITALIE
Service : Développement Touristique

Objet : Convention d'objectifs et de moyens entre la Communauté d'agglomération du Grand Cahors, l'Office de tourisme et l'association PaléoAquitania pour la gestion de la Plage aux Ptérosaures – attribution de Subvention 2017

Mesdames, Messieurs,

La Communauté d'agglomération du Grand Cahors possède un site paléontologique, aujourd'hui inclus dans la Réserve Naturelle Nationale d'Intérêt Géologique du Lot, « la Plage aux Ptérosaures » sur la commune de Crayssac.

La gestion de ce site a été confiée à l'Office de tourisme depuis 2013.

La plage aux Ptérosaures a été adaptée afin de recevoir des visiteurs avec une première phase de travaux réalisés en 2016. Depuis 2013, l'association PaleoAquitania a repris ses activités de veille scientifique sur le site, ainsi que l'organisation d'un chantier annuel de fouilles paléontologiques.

Par délibération du 31 mars 2016, la Communauté d'agglomération a approuvé le programme quinquennal de fouilles sur la Plage aux Ptérosaures, afin de pérenniser les activités scientifiques sur le site (continuité des études et des découvertes), ainsi que d'assurer un renouvellement de l'offre touristique (stimulation de la fréquentation).

Cette convention a pour objet de définir les missions et responsabilités des signataires dans le cadre de la gestion de ce site ouvert au public.

Elle précise notamment les conditions du partenariat avec l'association PaléoAquitania et conforte donc le plan quinquennal de fouilles et d'études sur la plage aux ptérosaures.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'approuver le principe de cette convention ;
- b- D'approuver le versement de 3 500 € de subvention pour 2017 à l'association PaleoAquitania ;
- c- De préciser que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2017, article 6574 ;
- d- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer cette convention et tous documents afférents.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

 Le Président,
Jean-Marc VAYE-SOUZE-FAURE